

LE BILAN DE COMPÉTENCES



Le Bilan de Compétences est un accompagnement structuré qui permet au collaborateur de faire un point sur ses compétences professionnelles et personnelles, ses motivations et ses valeurs, sa personnalité. Il donne l'occasion également d'identifier ses atouts et ses points d'amélioration professionnels et personnels, de situer son rôle, ses responsabilités, de définir un projet professionnel cohérent, et de mettre en lumière ses possibilités d'évolution personnelle et professionnelle à l'intérieur (ou à l'extérieur) de son entreprise.



PROGRAMME

Le Bilan débute ensuite avec le programme suivant (alternance des rendez-vous et du travail personnel) :

- Analyse de la **demande** et des **besoins du collaborateur**.
- Analyse de son **parcours** professionnel et personnel, reconstitution de carrière.
- Inventaire des expériences acquises et des techniques professionnelles maîtrisées.
- Etude, analyse et mise en évidence des réalisations marquantes.
- Prise de conscience de ses connaissances et aptitudes pour mieux les mettre en valeur et les exploiter.
- **Investigation de ses valeurs**, ses **motivations pour l'avenir**, ses **intérêts professionnels**, ses **caractéristiques de personnalité**.
- Définition de l'ensemble de **ses compétences**, de **ses points forts** et de **ses points d'amélioration**.
- Etude de l'évolution possible de ses **compétences**.
- Identification de ses **perspectives d'évolution**.
- Connaissances de l'**environnement professionnel** (recherches sur les métiers et les formations).
- Etablissement d'un **plan d'actions avec prise en compte de l'environnement personnel et familial**.
- Lors du dernier rendez-vous : remise d'une **synthèse écrite** du Bilan de Compétences. Un RDV de suivi **6 mois** après, est proposé au collaborateur.



LES OBJECTIFS DE CET ACCOMPAGNEMENT

Le bilan de compétences permet de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle : préparer une reconversion, créer ou reprendre une entreprise, définir un projet de formation...

Faire le point sur son parcours : repérer ses compétences, se situer sur le marché de l'emploi, anticiper les évolutions professionnelles, clarifier un projet...

Dynamiser sa carrière : optimiser sa recherche d'emploi, professionnaliser son parcours, négocier sa fin de carrière...

Le Bilan de Compétences se déroule sur 8 entretiens de deux heures (16 heures) et 8 heures de travail personnel, sur 2 à 4 mois. Il demande un **investissement personnel** de la part du collaborateur.

Passation de tests de personnalité et de motivations professionnelles



ICPF & PSI
Certification
EXPERT
CNEFOP
CONSULTANT FORMATEUR



CONTACT Luc BASLE
06 72 42 62 99
Consultant Sénior/Exécutive Coach

luc.basle@acte1-rh.com



Formation éligible à un financement
au titre de la formation professionnelle